



www.mountainpeople.org



www.congres-mondial-amazigh.org



www.fph.ch

**CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH (CMA)
et
ASSOCIATION DES POPULATIONS DES MONTAGNES DU MONDE (APMM)**

Synthèse de l'atelier international

«Terre, territoires et ressources naturelles en Afrique»

Vallée de l'Ourika, Maroc, 13 au 16 mai 2010

APMM – ASSOCIATION DES POPULATIONS DES MONTAGNES DU MONDE
50, boulevard Malesherbes 75008 Paris (F)
Tel. : +331.42.93.86.60. – Fax : +331.45.22.28.18.
c.stanislas@apmm-wmpa.org – www.mountainpeople.org

Invitation

Madame, Monsieur,

L'Association des Populations des Montagnes du Monde (APMM), le Congrès Mondial Amazigh (CMA) et l'APMM-Maroc, ont le plaisir de vous inviter à participer à l'atelier international portant sur les problématiques liées à la terre, aux territoires et à l'exploitation des ressources naturelles dans les pays d'Afrique du Nord et de l'Ouest, qui aura lieu du 13 au 16 mai 2010 à Marrakech (Maroc).

Cet atelier fait suite à la 1^{ère} Rencontre régionale des populations des montagnes d'Afrique du Nord qui s'est déroulée du 7 au 9 novembre 2006 à Nador (Maroc), à la conférence internationale sur le «droit à la terre, facteur de paix et de développement durable», organisée les 3 et 4 juin 2006 à M'irt (Maroc) et entre dans le cadre du programme « territoires et gestion des ressources naturelles » de l'APMM.

Il est ressorti de ces rencontres passées que les populations des montagnes d'Afrique du Nord font le constat de leur marginalisation institutionnelle et économique et d'une dégradation permanente et croissante de leurs conditions et niveaux de vie. La pauvreté et le chômage conduisent, en particulier les jeunes générations, à l'émigration vers les villes et l'Europe.

Si les montagnes ont toujours été des refuges pour les populations opprimées, elles sont aussi des réservoirs de ressources naturelles. A ce titre, ces territoires attirent les convoitises des pouvoirs économiques et politiques et les communautés qui les peuplent sont de plus en plus soumises à ces pressions extérieures qui engendrent une perte de souveraineté et donc de contrôle sur les ressources : foncier, forêts, eau, ressources minières.

Ces populations ne sont pas reconnues dans leur capacité à contrôler et à gérer de manière responsable les ressources naturelles de leurs territoires. Elles ont pourtant su construire au cours des siècles des savoirs-faire, des savoirs être et des pratiques qui leur ont permis de vivre dans ces milieux difficiles. Elles sont fières d'y avoir créé une civilisation propre aux montagnes d'Afrique du Nord.

Cette rencontre permettra aux participants d'exposer les principaux enjeux qui caractérisent leurs territoires concernant l'évolution du statut et des modes de gestion des ressources naturelles (terre, eau, mines, forêts) et les conflits qui en découlent. Les différentes problématiques seront abordées à partir d'une approche transversale qui mettra en évidence dans quelle mesure la pression du libéralisme économique à l'échelle mondiale et locale a induit une rapide et massive dégradation des conditions d'accès aux territoires et aux ressources naturelles pour les communautés locales. A partir de plusieurs expériences vécues tant au Maroc, qu'en Algérie, au Mali, au Niger et en Libye, les participants exposeront les impacts sociaux, culturels, économiques et politiques qui en découlent.

A partir de ces échanges d'expériences qui nous permettront de relever la richesse des particularités locales, les participants feront émerger les grands principes concernant la gestion des ressources naturelles sur leurs territoires, ce en vue de l'élaboration d'une charte commune qui intègre les différents points de vue. Cet atelier constitue une étape dans le processus d'élaboration d'un projet de Charte mondiale pour une gestion territoriale des ressources naturelles qui sera discuté lors de la Rencontre d'Oloron (Pyrénées) en octobre 2010.



Nom prénom	Association	e-mail
Khadija ben Saidane	Amazigh tunisienne	Khadija.ben.saidane@gmail.com
Ameziane Abdelkadir	APMM-Maroc	Ameziaabdelkadir_1960@hotmail.com
Chaballah Ahmed	Mak kabyle	cheballahmahmy@yahoo.fr
Ben Khalifa Fathi	Libyan Working Group	libvanshrights@hotmail.com
Abdellah Boularbah	Adrar pour le développement Tahla	tahladrar@yahoo.fr
Ezghari Boujma	APMM-MRIRT	Ezghari2005@yahoo.fr
Rehioi Abdelhamid	Amazigh Maroc Ifran	cooperativemohanebba@gmail.com
Bahouar el Houssaine	Citoyen Amazigh	Houssa-prof@hotmail.com
Khalid Zerari	CMA vice-président	khalidzerrari@yahoo.fr
Tijani Saadani	Association Amghar/CMA	amnayavis@yahoo.fr
Macalou Abdrahman	Arcsf Mali	arcsfrance@yahoo.fr
Bouchdoug Mohammed	Imal (Marrakech) /CMA	mobouchdoug@yahoo.fr
Nait sid Kamira	Association de femmes de Kabylie/ CMA	Cfjn.kabyle@gmail.com
Bouchakour Djamila	Ingénieur agronome- Algérie	Djlouchel1@yahoo.fr
Miguel Diazreixa	Solidaridad Canaria	mdiazreixa@hotmail.com
Jaime Saenz Penate	Solidaridad Canaria	Solican1977@gmail.com Jaimsa40@gmail.com
Maazouzi Oumai	Association Amnay pour le développement et la culture Amghas- Aïn Leuh	Oumail@hotmail.fr assamnav@yahoo.com
Aghzaf Brahim	C.E.C. lycée Mrirt	nadichad@menara.ma
Aboubker Akhaty	Libya Touareg	aakhaty@yahoo.com
Mhend Mimouni	Asidd- Vice président APMM Maroc Anti-Atlas Oriental	akrrach@yahoo.fr
El Ouazguiti Mohammed	Association Imal Marrakech	wazguiti@gmail.com
Ajaajaa Med	Asidd	
Hassan Aaouid	Imal merrakech	Massin73@hotmail.com
El Hilali Fatima	APMM-maroc	felhilali@yahoo.com
Berrikhis Fatima	Professeur-Chercheur- Maroc	fberrekhis@gmail.com
Ahmed Ouhammou	Faculté de sciences Marrakech	ouhammoue@gmail.com
Bahouar El-houssaine	Militant écologiste- Khénifra- Oued Srou	houssa-prof@hotmail.com
Taggounte Brahima	Anaruz pour la culture Demnat	www.anaruz.tk taggounte@gmail.com
Ag baye Cheikh	Almud Touareg	cheikh@affala.com
Elansari Ali	Journaliste Aqraw Amazigh	Atinbokti68@yahoo.fr
Nadia Boua	Faculté des sciences - Maroc	nadiabouab@gmail.com
Ajgitough Mohammed	Coordination des associations Amazigh du Maroc Central	0663544213
Ajaajaa Mohammed	Association Asidd- Meknes	?
Jean Bourliaud	APMM International	bourliaud@free.fr
Mazalto Marie	APMM-France	charteapmm@gmail.com
Ajghough	APMM Maroc	Ajghough.mohammed@yahoo.fr
Said Kamel	APMM Maroc	Skamels@yahoo.fr
Belkacem Lounes	CMA	Congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr

PROGRAMME

JEUDI 14 MAI- Arrivée des participants

VENDREDI 15 MAI

9h30 Discours d'ouverture

Jean Bourliaud, APMM-International
Lounes Belkacem, CMA
Said Kamel, APMM-Maroc

10h30-15h : Atelier Mines

10h30- Macalou Abdramanne- Association des ressortissants de la mine d'or de Sadiola-France/Mali
11h- Khadija Ben Saidane- Chercheur en histoire/Antropologie- Tunisie
11h15- Aghzal Brahim- Mine de Tighza- Moyen Atlas, Maroc
11h40- Lounes Belkacem- Exploitation de l'uranium au Niger
12h : Débat
12h30 -Pause repas
14h- Aboubaker Akhaty- Areva et la problématique touareg au Niger
14h20- Débat

15h30- 18h : Atelier Eau

15h30- Bahouar Hussein- Le cas de la rivière Srou, région de Khenifra, Maroc Central- Exploitation des sables dans le lit de la rivière. Perspective écologiste.
16h- M. Rhioui - Exploitation de l'eau de source de Ben Smim (Moyen Atlas) pour embouteillage
16h15- Jaime Saenz Penate- Les Iles Canaries- Peuple de montagne, gestion du territoire et problématique des eaux territoriales.
17h00- Débat

18h-20h 30 : Atelier Forêts

18h- Ahmed Ouhammou- gestion de la forêt dans le haut Atlas marocain
18h20- Abdellah Boularbah- Gestion des territoires forestiers dans la région de Boïblen- Moyen Atlas
18h40- Brahim Taggout- Exploitation forestière dans la région de Demnat
19h – Débat

Synthèse de la journée : Jean Bourliaud- APMM International

SAMEDI 16 MAI

9h15- Atelier forêt suite

9h15- Oummouy Ali- Identité Amazigh et gestion de la forêt dans le haut Atlas marocain.

9h 35- Atelier Foncier

9h35- Agbaye Cheick- Rebellion Touareg et gestion des territoires au nord du Mali.
9h50- Bouchakour Djamilia- Agronome-Algérie- Gestion du foncier en Kabylie
10h- Cheballah Ahmed- Gestion des territoires et perspectives de développement économique dans la région montagneuse de Kabylie (Algérie).

10h 15 - Atelier Changements climatiques et tourisme de masse

10h15 - Kamira Nait Sid - Impacts des changements climatiques, cas de la Kabylie, Algérie
10h40- Miguel Diaz-Reixa - Tourisme de masse aux îles Canaries : pression sur les écosystèmes naturels et les sociétés humaines.
11h – Benkhalifa Fethi- Le projet de zone franche de Zwara Boukmech en Libye et son impact écologique.
1h30- 13h - Débat foncier

14h-16h Recommandations issues de l'atelier

- Mines
- Forêts
- Eau
- Foncier
- Tourisme
- Changements climatiques

16h- 16h30 Conclusions et clôture

- Lounes Belkacem- CMA
- Marie Mazalto- APMM
- Said Kamel- APMM Maroc

SYNTHESE RESUME DU COLLOQUE TENU DU 13 AU 16 mai 2010- Vallée de l'OURIKA-MAROC**PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DU CONTENU DES EXPOSÉS****Discours d'ouverture - Jean Bourliaud- APMM International**

Cet atelier concerne les pays du « Nord de l'Afrique ». Partout dans le monde, notre expérience nous a montré que les gens parlent avec les mêmes mots des montagnes. Il existe une identité et une culture montagnarde partagée. Elle est fondée sur une relation forte aux éléments naturels, des modes de vie qui ressemblent souvent à des stratégies de survie, fruits de l'adaptation de l'Homme à des conditions de vie rudes. Les populations de montagne sont des peuples ruraux, qui vivent souvent dans un grand dénuement matériel mais disposent de grandes richesses culturelles et d'un rapport unique à leur environnement naturel.

Il existe aussi, une tendance généralisée à nier les spécificités culturelles des peuples de montagne au profit des modes de développement issus de la globalisation des économies.

Ainsi, la majorité des populations de montagne avancent des revendications qui vont de :

- La reconnaissance de leurs territoires comme un héritage collectif qui est le support pour garantir la transmission d'une identité, d'une culture, de savoirs-faire, de modes de gestion spécifiques et adaptés des ressources naturelles et des équilibres humains.
- Reconnaissance de leur identité propre et de leur langue
- Certaines demandes d'autonomie sur les territoires
- Aide à la valorisation des ressources par les populations
- Comment faire face à l'arrivée des capitaux internationaux en s'assurant de conserver un contrôle sur les territoires et les richesses naturelles ?

Lounes Belkacem- CMA

Suite à la rencontre de Nador en 2006, nous avons pu créer des sections de l'APMM au Maroc et au Mali. Notre objectif commun consiste à créer des sections APMM dans tous les pays du Nord de l'Afrique.

Actuellement, les populations de montagne de cette région voient leurs territoires et ressources naturelles exploités par des étrangers et au profit d'intérêts étrangers. Les populations locales ne bénéficient que de manière marginale des revenus issus de cette exploitation. En revanche, elles subissent largement les impacts négatifs de l'exploitation des ressources naturelles de leurs territoires. L'exploitation légale ou illégale des gisements de ressources naturelles porte atteinte à la santé des autochtones (exemple mines d'uranium au Niger), amène l'insécurité et menace gravement l'identité sociale et culturelle des habitants des montagnes. Cette situation provoque des souffrances et parfois des réactions qui débouchent parfois sur des affrontements entre les populations et les autorités officielles des pays (Niger, Mali, Kabylie-Algérie, Maroc, Tunisie, Libye). Les montagnards subissent la violation de leurs territoires et la spoliation de leurs ressources traditionnelles. Cela menace directement leur mode de vie et même tout simplement leur vie.

Face à ce constat il importe de :

- Défendre les droits élémentaires, notamment les droits à la terre et aux ressources naturelles, comme un droit humain fondamental, en toute circonstance et dans tous les territoires,
- Prévenir les conflits et favoriser leur règlement pacifique
- Aider les populations les plus fragiles à défendre leurs intérêts et favoriser leur autonomie.
- Faire appliquer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
- Faire pression sur les Etats pour qu'ils respectent leurs engagements et leurs responsabilités dans la protection et la préservation de la biodiversité et la diversité culturelle et humaine dans les territoires
- Créer les conditions d'un développement harmonieux, dans l'intérêt de tous.

Said Kamel- APMM Maroc

Ces dernières années l'APMM Maroc est une association très active qui nous a permis de tenir plusieurs rencontres sur différents massifs. Nous menons actuellement des études diagnostic dans ces différents territoires. Notre objectif consiste à interpeller le gouvernement marocain afin que les politiques prennent en compte la montagne et ses spécificités.

Atelier Mines

La mine d'or de Sadiola au Mali : mobilisation citoyenne locale et internationale - Macalou Abdramanne- Association des ressortissants de la mine d'or de Sadiola-région de Kayes/Mali- France

A partir de 1995, les communautés vivant autour de la mine d'or de Sadiola ont pris conscience que la mine d'or industrielle installée sur leur commune menaçait toute forme de vie sur leur territoire. La santé des populations, la faune, la flore, les sources d'eau, l'air étaient directement affectés et dégradés par une pollution massive. Les populations étaient ignorées et les travailleurs œuvraient en l'absence des conditions minimales de sécurité et de protection sociales.

- Grâce aux études recueillies par une étudiante de doctorat
- Grâce à la réalisation d'un documentaire vidéo
- Grâce à la mobilisation des ressortissants de la commune de Sadiola et de leurs compatriotes vivant en France
- Grâce à l'appui d'ONG internationales

Les communautés ont obtenu que les propriétaires de la mine et que le gouvernement malien entendent les revendications des populations, les associent au suivi des indices de pollution, à l'élaboration d'un plan de développement local. Il existe désormais une forme de gouvernance locale démocratique qui prend la forme d'un atelier annuel multi-acteurs pour la gestion de la mine et de ses impacts sur les communautés locales. Ces ateliers associent : le gouverneur, les représentants des travailleurs de la mine, l'entreprise, les représentants des femmes, des jeunes, les autorités locales, les associations. Chaque année, la tenue de cet atelier permet de faire un bilan des pratiques de l'année écoulée, d'élaborer des recommandations et planifier les projets de développements pour l'année à venir.

Le combat mené par les communautés de Sadiola leur a permis d'obtenir :

- Un meilleur accès à l'information
- Une gestion plus démocratique des ressources naturelles de leur territoire
- Des contrôles sanitaires réguliers effectués par des organismes indépendants
- Une augmentation de la sécurité au travail
- L'établissement d'un fonds de développement local.

Pour charger la vidéo « Le Prix de l'or » de Camille de Vitry :
<http://www.leprixdelor.com/lire.php?rub=LE%20FILM>

Région de Gafsa en Tunisie : exploitation des mines de phosphates. Quelles retombées pour les populations locales ? - Khadija ben Saidane- Chercheur en histoire- Tunisie

La Tunisie est le 5^{ème} producteur mondial de phosphates, une économie qui remonte aux premiers temps de la colonisation (1885). L'exploitation des phosphates (calcium) est le moteur de l'économie régionale dans la région de Gafsa, dans le sud-ouest de la Tunisie (à la frontière algérienne). Depuis 1976, les mines sont exploitées par la Compagnie des phosphates de Gafsa, dont l'État détient la majorité des parts. Dans cette région aride, les populations ne profitent pas de l'exploitation des mines. Bien au contraire, elles subissent de plein fouet les impacts environnementaux négatifs que ce type d'exploitation provoque sur leur territoire.

- L'industrie du phosphate est très gourmande en eau. Il faut utiliser 5 tonnes d'eau pour extraire une tonne de phosphates. Or, la région de Gafsa est très aride.
- Les eaux rejetées dans les rivières sont polluées, boueuses et les dépôts d'argile au fond des lits des rivières engendrent une évaporation rapide, le non rechargement des nappes et leur pollution.
- En l'absence d'études scientifiques rigoureuses, des constatations empiriques effectuées dans la région, montrent que le nombre de cancers dus à la pollution de l'environnement ne cesse d'augmenter.

En janvier 2008, les populations de la région se sont massivement mobilisées pour demander au gouvernement de pouvoir bénéficier des retombées économiques de l'exploitation des richesses de leur territoire. Ce sont de jeunes chômeurs (40 % dans la région de Gafsa), et des travailleurs qui demandaient une aide à l'Etat pour bénéficier de programmes de développement socio-économique. Ces manifestations pacifiques ont été durement réprimées par les forces de police du gouvernement. Jusqu'en 1976, les populations Amazigh de cette région ont tout d'abord migré vers les mines qui étaient des sources d'emploi. Désormais, ces populations des montagnes de cette région se sentent ignorées et abandonnées.

Pour plus d'informations consulter l'article du Monde diplomatique :
« Révolte du Peuple des Mines en Tunisie »
<http://www.monde-diplomatique.fr/2008/07/GANTIN/16061>

La mine de Tighza- Moyen Atlas- Maroc (région administrative de Meknes) - Aghzal Brahim

« Nous tendons vers une globalisation qui unifie ». Nous devons aller vers une globalisation des idées et des constats, car nous vivons souvent des situations similaires. Les modes d'exploitation, surtout industriels, sont fortement liés à l'histoire et dans nos pays à l'histoire coloniale.

L'exploitation de la mine de Tighza occupe le centre d'une zone de hautes collines culminant à 1440 m dans l'Adrar Aouam, et comprise entre les plateaux de M'ritt au Sud-Est et de Tanadra à l'Ouest. La mine de Tighza est une mine de plomb et de tungstène, d'argent, d'or, qui a commencé à être exploitée de manière industrielle en 1955. Depuis 1996, la compagnie minière de Touissit a racheté l'exploitation à la SMA (Société Minière de Aouam). Tighza était et reste un véritable « pôle de développement » dans la région de Khénifra. Durant la période 1999-2007, la Compagnie Minière de Touissit a procédé à l'ouverture d'un nouveau centre d'exploitation « Sidi Ahmed » à Tighza avec un investissement de 55 millions DH, et une nouvelle usine de traitement de plomb-zinc avec un investissement de 40 millions de DH. Elle a procédé également à des travaux de recherche et développement minier pour l'extension des gisements existants et le développement de divers prospectus cuprifères et aurifères.

Si la mine est une des plus riches de la région, en revanche les populations qui vivent à sa périphérie sont parmi les plus pauvres. Elles ne disposent pas de dispensaire, pas de moyens de transport scolaire, les ouvriers sont massivement affectés par la silicose. L'eau de la région est polluée et ce sont plus de 10000 personnes qui en subissent les conséquences. Très peu d'études existent qui permettraient de documenter cette problématique.

Les mines d'uranium au Niger - Lounes Belkacem- CMA en remplacement de Youssouf Abdoulaye (empêché par l'annulation du vol Niamey-Casablanca)

L'Uranium du Nord-Niger est exploité depuis les années 1970 par un consortium français qui détient le monopole de l'exploitation des mines d'uranium. Ce consortium (Etat français + capitaux privés) porte le nom d'Areva qui est aujourd'hui une firme multinationale qui contrôle l'ensemble de la filière nucléaire, depuis l'extraction de l'uranium jusqu'à la construction de centrales. Areva avait pris l'habitude d'acheter l'uranium à un prix dérisoire à l'Etat nigérien. Ce dernier, en position de faiblesse, a essayé de contrer la situation de monopole d'Areva en demandant à des sociétés canadiennes, australiennes, indiennes et chinoises de prospecter le territoire afin de trouver de nouveaux gisements. Cela devait permettre l'apparition de nouveaux exploitants, ce qui devrait créer de la concurrence et par voie de conséquence, une revalorisation du prix de l'uranium. C'est dans ce contexte que le consortium français a été contraint de renégocier les conditions d'achat de l'uranium, accordant une hausse substantielle du prix du minerai. Ainsi, depuis 2005, les prix payés à l'Etat nigérien par Areva ont été fortement revus à la hausse. L'uranium exploité se situe en territoire touareg du Nord-Niger, dans la région d'Arlit. Un nouveau site a été inauguré en 2009 à Imouraren, qui fera du Niger le premier pays producteur mondial d'uranium, lorsque l'exploitation du site aura atteint sa vitesse de croisière.

Sous le prétexte que les Touaregs sont des nomades et ne sont pas qualifiés, les sites d'extraction refusent de les employer, préférant faire venir des travailleurs d'autres régions du Niger. Les Touaregs, populations autochtones, se sentent donc exclus de toute retombée positive de l'exploitation des mines qui se trouvent sur leurs territoires. De plus, les pollutions radioactives dans la zone d'exploitation sont importantes et dans certaines zones, les taux de radiation dépasseraient de 100 à 1000 fois les normes fixées par l'OMS. L'air, l'eau, la terre, les végétaux, les animaux et les personnes sont contaminés. Cela a amené récemment Greenpeace International à intenter un procès contre la société Areva, devant l'OMS, pour intoxication des travailleurs et des populations locales.

Dans ces territoires la présence de l'armée est toujours très importante, ce qui s'explique par le besoin de protéger les intérêts miniers dont bénéficient exclusivement la firme Areva et l'Etat nigérien. Après plusieurs mouvements pacifiques de protestation contre leur exclusion des bénéfices générés par l'exploitation de l'uranium extrait dans leurs territoires et la dégradation de leur environnement, les Touaregs sont passés à la rébellion armée dès le début des années 1990. Depuis, on assiste à un cycle de violences-négociation-accords de paix, puis non respect de ces accords par le gouvernement, ce qui provoque de nouveau le cycle rébellion-repression-négociation, etc. Les seules vraies victimes de cette situation de guerre larvée, sont les populations nomades sur lesquelles l'armée gouvernementale exerce ses représailles. L'insécurité a gagné ces territoires du Nord-Niger, ce qui a rendu quasi-impossible notamment les activités liées au pastoralisme et au tourisme. La dernière rébellion a duré de 2007 à 2009. Les armes des Touaregs ont été déposées grâce à une médiation de la Libye et la situation s'est stabilisée depuis. Il n'existe pas de véritable négociation

de la part du gouvernement avec les populations locales sur ce territoire minier. Il semblerait que l'identité même des populations Touaregs (Amazighs-Berbères) qui vivent dans ce territoire effraie l'Etat Nigérien qui craint de voir émerger des volontés séparatistes.

Areva et la problématique touareg au Niger - Aboubaken Akhaty

Dans la zone d'Arlit (Nord-Niger), l'exploitation de l'uranium a laissé une zone sans vie après 40 ans d'exploitation. Le gouvernement parle de « terrorisme » quand il est question des populations Touaregs et de leur rébellion, mais il n'est jamais question de la « violence environnementale et culturelle » exercée par les compagnies qui exploitent et les gouvernements qui cautionnent leurs pratiques. Les Touaregs ont des revendications territoriales car ils sont le peuple autochtone de ces territoires et ils sont même en possession de documents qui leurs reconnaissent des « droits » sur ces terres. Ils se considèrent donc comme étant des communautés expropriées de force par l'Etat et la compagnie Areva.

Pour plus d'informations consulter le rapport de l'ONG Greenpeace- Mai 2010

Résumé en français

http://www.greenpeace.org/raw/content/france/presse/dossiers-documents/rapport-niger-areva-resumefr.pdf?__utma=123087562.1515597430.1274367221.1274367221.1274367221.1&__utmb=123087562.1.10.1274367221&__utmc=123087562&__utmz=123087562.1274367221.1.1.utmcsr%3Dgoogle%7Cutmccn%3D%28organic%29%7Cutmcmd%3Dorganic%7Cutmctr%3DGreenpeace%2520areva%2520niger&__utmv=-&__utm=-&

Rapport complet en anglais :

http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/nuclear/2010/AREVA_Niger_report.pdf

ATELIER MINES (débat set conclusions)

Plusieurs constats émergent :

- Les richesses extraordinaires qui sont extraites des territoires miniers sont inversement proportionnelles au degré de développement de ces territoires.
- Les écosystèmes naturels de montagne sont des équilibres fragiles. Les investissements de type industriel dans ces territoires devraient être interdits car il est démontré qu'ils participent à une destruction massive et durable des écosystèmes et qu'ils ont des impacts négatifs pour les populations.
- Les « mines orphelines », qui ont été fermées sont des endroits dangereux qu'il faut absolument sécuriser. Elles peuvent continuer à polluer ou encore être exploitées artisanalement par les populations locales et sont souvent très dangereuses car non entretenues.
- Les populations locales, souvent faute d'information et de formation, n'ont pas toujours la conscience des risques sanitaires et des injustices économiques qui les touchent. De plus, souvent, les populations ont besoin des emplois proposés par la mine (même précaires ou dangereux), c'est une priorité qui relègue au second plan les enjeux de pollution environnementale.
- Il est important que les populations disposent de preuves tangibles, scientifiques pour appuyer leur dénonciation et pouvoir avancer leurs revendications. Elles ont également besoin de bien connaître les dimensions juridiques, et de se faire assister pour connaître leurs droits et ceux des entreprises. Les rapports de force sont défavorables aux communautés, surtout dans le secteur minier dans lequel les Etats appuient le développement des grands projets miniers industriels.
- Quelles politiques publiques les Etats ont-ils adoptées ? Les font-ils respecter en partie ou en totalité ? Les investisseurs ne prennent pas à priori en compte les intérêts des populations locales. Les modes de gouvernance des Etats actuels demeurent souvent les mêmes que sous la colonie. A titre d'exemple, nombre de lois n'ont jamais été modifiées depuis le début du XX^{ème} siècle. Bien souvent les Etats encouragent, soutiennent financièrement et politiquement les grands projets miniers. Mais il revient aussi à l'Etat d'obliger les entreprises à considérer les intérêts de ses citoyens. Il faut des politiques publiques basées sur la transparence, l'information et la consultation des populations locales.
- Il ne s'agit pas d'être contre les mines, mais de s'assurer que les intérêts des populations qui vivent sur les territoires où s'implantent les projets industriels seront pris en compte.
- Il est souvent plus facile de mener une lutte sociale à partir de l'étranger, et il y a également un avantage à disposer de l'appui d'organisations sociales ou d'ONG internationales spécialisées pour faire pression sur les entreprises et les gouvernements.
- Le droit international est le meilleur outil pour protéger les populations de montagne les plus vulnérables face à la puissance des multinationales et à l'inertie des Etats.

- Les normes juridiques ou encore les normes pour mesurer la pollution ne peuvent et ne doivent pas être les mêmes pour les pays du Sud que pour les pays occidentaux. Les écosystèmes sont différents et une harmonisation des normes n'est pas toujours souhaitable. Cette harmonisation se fait souvent au bénéfice des entreprises, mais pas forcément au bénéfice des populations.
- Il est important de globaliser le partage d'informations et d'expérience pour agir collectivement sur la globalisation.

Quelques pistes de lecture pour approfondir nos connaissances sur ce sujet

« L'industrie minière : impact sur les sociétés et l'environnement » (2004)

Mouvement mondial pour nos forêts tropicales

<http://www.wrm.org.uy/deforestation/mining/textfr.pdf>

Géraud Magrin, « Mines d'or et alchimie territoriale en Afrique de l'Ouest », EchoGéo, Numéro 8, |2009, [En ligne], mis en ligne le 26 mars 2009.

<http://echogeo.revues.org/index11089.html>

Rapport de la Commission économique pour l'Afrique (ONU)

« Rapport d'examen africain sur l'exploitation minière »

Addis-Abeba le 27 - 30 octobre 2009

<http://www.uneca.org/csd/csd6/AfricanReviewReport-on-MiningSummaryFR.pdf>

ATELIER EAU

Exploitation des sables et granulats de la rivière Srou- Région de Khenifra, Moyen-Atlas. - Bahouar Hussein-écologiste

« Notre rivière saigne, ses eaux sont rouges ». L'exploitation des sables de cette rivière, au nom du développement de la région a entraîné une destruction rapide et massive des écosystèmes et du patrimoine naturel de la région. Quatre sociétés extraient les alluvions (galets, graviers, sables, limons) de la rivière Srou pour en faire du matériel de construction et de chantier. L'Etat marocain leur a facilité l'accès à ces marchés, de plus les coûts d'extraction sont réduits car le lit de la rivière Srou est très accessible. Cette réserve de ressources naturelles est située à proximité des grands centres de consommation. Aucune mesure de protection de l'environnement ou encore de remise en état des sites dégradés n'a été prise depuis le début de l'exploitation. Les impacts environnementaux sont très nombreux :

- rejet des eaux boueuses sans bassin de décantation
- colmatage des fonds de rivière par les dépôts argileux (empêchent le rechargement de la nappe)
- Destruction des berges
- Défrichement
- Disparition d'espaces économiques (terres fertiles anciennement cultivées par les riverains).

Les études environnementales qui sont financées par les entreprises ont une efficacité très limitée. De plus quand l'Etat a des intérêts dans des sociétés, il est souvent en conflit d'intérêt lorsqu'il s'agit de faire appliquer les règles environnementales.

Il est important d'interdire l'exploitation à ciel ouvert des rivières, les dégâts environnementaux sont trop importants, surtout dans un contexte où l'Etat ne garantit aucun contrôle des pratiques.

Pour plus d'information s'adresse à Bahouar Hussein qui possède une vidéo et un power point pour illustrer ce sujet.

Exploitation de l'eau de source de Ben Smim pour embouteillage- Moyen-Atlas- Par M. Rhioui

La source de Ben Smim a été l'objet d'un projet industriel d'embouteillage de ses eaux. En 2000, le gouverneur convoque les populations pour les informer du projet. Plus de 1000 exploitations agricoles étaient directement menacées par ce projet de pompage de l'eau à grande échelle. Les paysans et les villageois se sont mobilisés pour négocier les

conditions dans lesquelles le projet d'embouteillage de l'eau de la source allait s'implanter sur leur territoire. Ils ont demandé la construction d'un barrage pour s'assurer de disposer d'eau pour leurs cultures. Ils ont également exigé, comme préalable à la construction de l'usine que les jeunes des communautés locales soient formés et embauchés en priorité. Ces revendications ont mené les populations à manifester pour se faire entendre et « défendre leur eau et leurs intérêts ». Elles se sont soldées par des arrestations abusives. A ce jour, l'usine est construite, mais ne fonctionne pas encore. Beaucoup de personnes ont quitté le village, le barrage n'est pas encore construit.

Pour plus d'informations:

« Maroc. Ben Smim : Pour qu'on n'oublie pas...à qui appartient l'eau ? » (2009)

<http://www.cadtm.org/Maroc-Ben-Smim-Pour-qu-on-n-oublie>

Les eaux territoriales des îles canaries : enjeu de pouvoir, enjeux de contrôle. - Jaime Saenz Penate

« Nous sommes un peuple de bergers, de marins et de pêcheurs, nos îles sont petites mais hautes. Mais on est de moins en moins de mer et de montagne. On se fait folkloriser par le tourisme ».

Les îles Canaries (en espagnol Islas Canarias) sont une des dix-sept communautés autonomes espagnoles situées dans un archipel atlantique, au nord-ouest du Sahara occidental. L'archipel des canaries est situé à 96 km des côtes du Sahara, à 1400 km de l'Espagne. Il existe actuellement un enjeu important qui concerne le contrôle des eaux territoriales qui bordent les îles canaries. Selon le droit international, l'Espagne ne possède pas de droit d'accès aux 200 miles des eaux territoriales des canaries. Ce pays ne peut exercer légalement son contrôle uniquement sur les 12 miles qui bordent les îles. Or, avoir le contrôle sur ces eaux revient à avoir le contrôle sur tous les navires pétroliers qui croisent au large des îles pour alimenter les marchés européens.

Historiquement, les canariens sont des éleveurs d'ovins et de caprins pour la laine, le lait et la viande. Ils sont aussi de grands pêcheurs.

4 des 7 îles de l'archipel ont été classées réserves de la biosphère. Et pourtant, désormais, les races autochtones de vaches ont disparu, remplacées par des races hollandaises (sans corne), qui ne permettent pas d'utiliser les techniques traditionnelles du labour. Avec l'application massive d'insecticides, de nombreuses espèces d'oiseaux ont disparu des îles. Une espèce de chameau autochtone a aussi disparu. La construction de nouveaux ports fait disparaître la végétation et de nombreux animaux marins.

Les thons qui arrivent du golfe du Mexique pour aller pondre en méditerranée passaient par les côtes des canaries. Désormais, suite à une pêche intensive, à proximité de l'archipel il n'y a presque plus de thons qui passent.

Les manœuvres marines effectuées par les troupes de l'OTAN se soldent par l'amoncellement de cadavres d'animaux sur les plages, l'apparition de missiles échoués, les fonds marins sont détruits.

L'Espagne exploite des concessions pétrolières off-shore dans les eaux territoriales marocaines. Une base militaire américaine de plus de 1000 km² est également située sur les côtes du Maroc. La région est sous contrôle militaire renforcé.

Depuis les années 1960, le tourisme de masse a été développé et aujourd'hui se sont 12 millions de touristes qui passent par l'archipel (7500 km²) chaque année. Ils laissent des tonnes de déchets, ils amènent une économie de la drogue, de la prostitution, une pollution massive, et provoquent un stress énorme sur les écosystèmes des îles.

La majorité de l'argent du tourisme repart vers Madrid, parfois même sans transiter sur les îles (les gens arrivent souvent avec des carnets de ticket, pour payer tous les services auxquels ils ont accès).

Face à cette invasion de touristes, l'agriculture locale tend à disparaître et avec elle la culture, les savoirs-faire locaux. Autrefois les canariens étaient de grands producteurs de pommes de terre, de bananes, de tomates. Ils exportaient leur production vers l'Europe. Aujourd'hui, les populations importent des denrées et l'eau potable risque tous les jours de manquer.

Le gouvernement ne consulte pas les populations canariennes concernant le développement de l'île. Ils sont condamnés à « accueillir » une économie touristique, militaire et de la pêche industrielle qui toutes trois participent à les déposséder de leur territoire.

Pour plus d'informations :

<http://www.tfq.ulaval.ca/axl/europe/espagne-Canaries.htm>

Débat et conclusions - Atelier Eau

- Comme dans le cas des mines on retrouve le même paradoxe. Plus une région dispose de réserves en eau, plus elle se fait appauvrir par des projets industriels d'exploitation en tout genre.
- Dans le domaine de l'eau, on voit la corruption présente à tous les niveaux de la hiérarchie. Les politiciens ont souvent des intérêts personnels dans les projets qu'ils mettent en avant au nom du « développement » des régions.
- La complicité des autorités, à tous les niveaux, doit être dénoncée quand elles participent à l'implantation de projets économiques qui participent d'une forme de pillage des ressources et de destruction des territoires.
- L'eau est une ressource très stratégique, surtout dans les territoires arides. Il faut préserver les modes de gestion traditionnels qui permettent une gestion durable de la ressource.
- Les entreprises doivent aussi se faire imposer des modes d'utilisation responsables : traitement, recyclage, rationalisation de l'utilisation. Certains projets comme l'embouteillage n'apportent rien de bon pour les communautés locales.
- Souvent, les populations ne se rendent pas compte du degré important de pollution des eaux sur leurs territoires. Il faut favoriser l'information et surtout conscientiser les populations. Il faut aussi les associer aux enquêtes publiques pour qu'elles exercent leurs droits dans les consultations.
- Les projets de grands barrages dans les montagnes privent aussi souvent les populations locales de l'accès à l'eau. Il faut que tous ces projets prévoient de fournir de l'eau en priorité aux communautés qui vivent à proximité avant d'alimenter les entreprises ou les villes.
- On a souvent l'impression que les projets d'exploitation de l'eau sont basés sur une vision qui considère des citoyens de 1ère zone (ceux qui peuvent payer pour une marchandise ou un service) et des citoyens de seconde zone (les populations des montagnes qui ne peuvent pas, ou ne veulent pas, payer pour avoir accès à leur eau).
- Il faut penser à promouvoir des politiques publiques qui garantissent un accès équitable à l'eau pour tous. On pourrait penser à « des prix sociaux » pour les populations des villages et des villes.
- On pourrait aussi penser à créer des caisses de compensation, qui seraient alimentées par des taxes l'exploitation de l'eau des territoires de montagnes.
- On voit aussi que les politiques forestières agissent directement sur la disponibilité des ressources en eau. Quand on introduit des espèces qui ne sont pas locales, ce sont souvent des arbres qui pompent beaucoup trop d'eau pour la région (acacias, eucalyptus). Quand on replante des espèces autochtones, souvent l'eau revient. La question de l'eau est très liée aux modes de gestion globaux des ressources naturelles sur un territoire.

ATELIER FORETS

Gestion de la forêt dans le Haut Atlas Marocain - Ahmed Ouhammou

La forêt représente 7% du territoire marocain. L'Anti-Atlas représente la limite du continent africain et des roches alpines. Les montagnes sont des réservoirs d'eau, des milieux humides exceptionnels. Dans le Haut Atlas par exemple, il y a de la neige de 7 à 8 mois par an. En zone de montagne, les périodes sèches sont plus courtes mais plus intenses qu'en plaine. Dans le haut Atlas on trouve des sommets qui culminent à plus de 4000m. (ex : Toubkal ou Tug-Akal à 4167m qui veut dire « le balcon du monde » en amazigh).

Les sommets sont des zones protégées où se concentrent une flore endémique.

Les économies de montagne sont souvent des zones de pauvreté économique (faible flux monétaires), basées principalement sur l'élevage, l'agriculture en terrasses, l'apiculture et les usages traditionnels des plantes (médicinales)

Les risques « traditionnels » sont :

- le surpâturage
- les incendies
- le déboisement
- l'érosion des sols
- les inondations

Les actions positives sont :

- Le reboisement
- Le renforcement et la stabilisation des versants
- Le tourisme (à nuancer)

Pour plus d'informations :

Divers articles sur les projets de développement dans l'Atlas marocain

<http://maghrebinfo.actu-monde.com/archives/article5484.html>

« La colère des paysannes de l'Atlas marocain »

<http://www.monde-diplomatique.fr/2009/04/RAIMBEAU/16979>

La forêt, une ressource vitale pour le moyen Atlas, région de Bouiblen, Maroc - Abdellah Boularbah

« **Le mépris des populations de montagne commence avec le déni de leur histoire** ».

La tribu Etouaren est composée d'environ 17 000 personnes, leur territoire est composé de 30% de forêts (une majorité de chênes). Ces forêts sont des zones pastorales, où les populations conservent les mêmes pratiques depuis des siècles. Elles vivent de la forêt et par la forêt en la gérant de manière communautaire.

Au moment du protectorat français, ces terres ont été confisquées aux populations locales. Les lieux ont été renommés. Le peuple Etouaren a résisté pour conserver son territoire, dans un épisode qui est demeuré historique. Les historiens parlent de plus de 1700 morts recensés suite aux diverses batailles.

A l'heure actuelle, les menaces qui pèsent sur la forêt, qui est la principale richesse du territoire :

- La pression démographique (déboisement, surpâturage, fabrication du charbon de bois)
- L'exploitation industrielle de la forêt (coupes massives)
- Des élus locaux et nationaux qui adhèrent à une conception uniquement économique et financière de la forêt.
- La loi qui permet des amodiations de parties entières de forêt à un ou plusieurs particuliers (privatisation de sa gestion par contrat = facteur d'exclusion des populations locales).

Quels sont les valeurs et principes importants à protéger et à conserver ?

- La gestion communautaire de la forêt
- Les aspects culturels de la forêt qui sont le socle de l'identité et de la vie des tribus
- Reconnaître l'interdépendance qui existe entre les populations originaires et la forêt

La forêt dans la région de Demnat, au Maroc - Brahim Taggount

La forêt, sur ce territoire, a toujours été une source de vie, une ressource de vie pour les populations locales. Les lois coloniales de 1913-1914, 1916, etc.) ont initié des politiques d'expropriation à grande échelle. L'Etat actuel prolonge les comportements initiés par les autorités coloniales. On favorise les modes d'exploitation industrielle, basés sur les coupes et l'abattage.

Les personnes perdent leur terre et l'Etat joue un rôle de « garant de l'ordre », mais ne joue pas son rôle de protection sociale et économique des citoyens expropriés. Il s'ensuit un exode massif des populations.

Pour plus d'informations :

AESVT Demnate

http://www.aesvt-maroc.org/AESVT-Demnate_a28.html

La forêt dans le Haut Atlas Marocain (El Haouz), en zone amazigh - Oummouy Ali

Dans cette zone, vivent des populations Amazigh, dans des conditions de grande pauvreté. Elles sont enclavées dans des zones où l'Etat, comme anciennement la puissance coloniale ont tenté de les déposséder de leurs terres et de leurs richesses forestières. Ces populations ont lutté contre l'occupation coloniale. Les conflits ont continué après, avec les services de l'Etat marocain, qui ne prend pas en compte les populations. L'exode rural a participé à vider les montagnes. Nombreux ont vendu leurs cheptels (ovins et caprins). « **Les populations déracinées, spoliées sont devenues des étrangers dans leur terre natale** ».

Les frontières territoriales ont été tracées arbitrairement, les notables se sont fait attribuer des terres, la population en revanche vit sur des espaces de plus en plus restreints. Ils ne sont pas associés à la gestion de la forêt. Les pratiques actuelles détruisent les sources de revenu de ces communautés :

- Les terres de pâturage se réduisent
- Les coupes légales et illégales favorisent l'érosion et donc les inondations
- Le surpâturage se développe, faute d'information

Il faut repenser l'implication des populations locales à la programmation, la planification et la gestion de la forêt pour qu'elles soient parties prenantes et que le partage des richesses se fasse de manière équitable.

« Les populations veulent revenir aux pratiques traditionnelles de gestion de la forêt, elles savent que ces mesures traditionnelles sont harmonieuses et ne causent pas de graves dommages ».

Pour plus d'informations :

Région de Marrakech- Tensift- Al Haouz

http://www.art-tuscany.org/documents/marocco/Carta2_fr.pdf

Débat et conclusions – Atelier forêts

Les dangers actuels qui menacent les forêts des territoires de montagne sont :

- Au Maroc, les incendies volontaires en protestation aux services de l'Etat car ce dernier cloture, prend des concessions pour les donner à des exploitants privés. L'Etat construit des barrages sans consulter la population et détruit des habitats naturels, des terres de pâturage. Il s'agit de réactions spontanées face à des politiques systématiques d'expropriation.
- Les Etats donnent en concessions des surfaces importantes de forêts et autorisent des politiques de coupes sur un mode industriel. De nombreux entrepreneurs pratiquent des coupes illégales car ils ne respectent pas les quotas qui leurs ont été fixés.
- En Kabylie (Algérie), l'Etat a brûlé des forêts au nom de la politique de « lutte contre le terrorisme », pour déloger des groupes armés réfugiés en forêt. Ce sont de grandes étendues d'oliviers et de figuiers, première source de revenus pour les populations qui sont partis en flammes. Cette politique a provoqué des émeutes violentes car les populations se sont opposées à la destruction de leurs cultures ancestrales.
- La création de parcs nationaux est une source d'inquiétude car les politiques de préservation tendent à exclure les populations de leurs territoires. Les politiques de parcs doivent absolument inclure les populations, au risque de provoquer des confrontations violentes et l'exclusion des habitants des forêts de montagne. Au Maroc, le premier parc national (Parc de Toubkal) a été créé en 1934. « Sa première richesse, ce sont ses habitants ».
- Le prix du bois de chauffage est en constante augmentation. Dans ce contexte, les populations locales sont tentées d'aller chercher du bois directement dans les forêts.
- Au contraire du projet Oukaïmeden dans le haut-Atlas (projet de la société Imaar, des Emirats Arabes), pour lequel l'Etat a cédé une concession de 600 hectares à une société privée pour développer un projet touristique de grande ampleur (ski toute l'année, palaces, golf). Des pressions d'ONG nationales et internationales ont permis de stopper le projet, au moins temporairement depuis 2 ans.
- Les participants dénoncent des politiques étatiques qui ont tendance à criminaliser les populations qui défendent leurs territoires. Mais disent-ils : « si on se tait, on devient complices de la destruction de nos territoires ». Plusieurs participants témoignent de politiques gouvernementales qui consistent à emprisonner les personnes qui dénoncent les coupes illégales. Ils constatent une crise de confiance généralisée des populations par rapport aux institutions de l'Etat. **« Les services de l'Etat n'écoutent plus, les promesses et les engagements ne sont pas tenus ».**
- La situation des jeunes montagnards en zones rurales est très difficile car les perspectives économiques se réduisent de jour en jour. L'agriculture et l'élevage ne sont plus des options de vie. **« Les montagnes sont vieillissantes, il faut les rajeunir »**, il faut trouver des alternatives pour aider les jeunes à se fixer en montagne.

Les alternatives qui sont proposées :

« Il faut savoir être déraisonnables dans nos revendications pour obtenir le raisonnable ».

- Certains voudraient participer au développement d'une forme de tourisme vert, respectueux des environnements naturels.
- Ils pensent que les populations locales pourraient participer à reboiser leurs territoires si les Etats instauraient des programmes de financement (comme le chêne liège au Maroc, qui est une espèce rare).
- Le marché des plantes aromatiques et médicinales, qui est en pleine expansion, pourrait être une alternative intéressante pour conserver la vie locale dans les forêts et générer des sources de revenus.
- Il semble une priorité de protéger les dernières forêts primaires situées dans les montagnes, en associant les populations locales, et non pas en les excluant de leurs territoires de vie. Les bergers sont par exemple, depuis des millénaires, les gardiens de la forêt.
- La formation pourrait jouer un grand rôle pour sensibiliser les populations locales, les jeunes générations à

l'importance d'entretenir la forêt et leur permettre de vivre de ces activités.

- Les Etats devraient faire appliquer les lois existantes qui régissent les pratiques de coupes à une échelle industrielle, ce qui n'est que rarement le cas.
- Les populations qui vivent en forêts ou à proximité devraient pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels (« prix équitable ») sur le bois de chauffe, afin de décourager les plus pauvres qui vont se fournir en bois directement dans les forêts.
- Les populations qui vivent dans et par la forêt, ou à proximité demandent que soit reconnu leur « droit d'usage ». Cette reconnaissance passe par le soutien à la création de coopératives locales dont l'objectif serait de favoriser une gestion collective de la forêt.
- Au Maroc, en 2010, le projet des aires protégées, la loi sur l'eau, la loi sur la montagne sont en discussion au parlement. Les travaux doivent être suivis de près. Les Etats, par le biais de leurs élus doivent être interpellés par les simples citoyens.
- Depuis quelques années, au Maroc, les participants reconnaissent une évolution positive qui consiste à développer le tourisme de proximité dans les montagnes. Des aides sont proposées aux populations. Il faut encourager les initiatives « durables » qui permettent aux populations de vivre correctement du tourisme, sans sacrifier leurs territoires : énergie éolienne, solaire, traitement des eaux, etc.

SYNTHÈSE DE LA JOURNÉE DU VENDREDI

Jean Bourliaud

Les discussions sur les thèmes de la journée ont permis de faire ressortir historiquement, socialement, légalement, économiquement l'importance de penser et de préserver les liens entre l'Homme et la nature. Il est ressorti de manière évidente que les Etats mènent des politiques de contrôle des ressources. Se pose la question de savoir comment il serait possible de préserver ou de développer l'autonomie des modes de gestion par les populations locales.

Il faut favoriser, comme nous le faisons aujourd'hui, l'expression de la volonté et des besoins des populations.

« La forêt avec des gens ressort comme une revendication forte ».

Il nous faut arriver à sortir des logiques sectorielles, des logiques temporelles du marché (la logique de séquençage) pour développer une vision plus globale, transversale, intégrale des problématiques.

Les populations revendiquent leur droit à l'information afin que puisse véritablement exister le droit à la consultation. On ne peut pas donner son point de vue quand on ne dispose pas des informations de base pour élaborer son propre jugement.

Afin de disposer des éléments nécessaires pour juger de la viabilité ou non d'un projet qui s'installe sur leur territoire, les populations devraient pouvoir bénéficier d'une expertise technique, légale, scientifique. Seules les organisations collectives de grande ampleur disposent de ces compétences. Elles sont nécessaires car elles permettent d'alerter, de mobiliser, de faire des pressions afin que les lois soient respectées, que les situations les plus « injustes », que les comportements illégaux soient dénoncés et jugés.

Atelier foncier et changements climatiques

La rébellion Touareg au nord du Mali - Agbaye Cheick

« Etre ensemble et vouloir être ensemble, c'est la base de la Nation »

En 1963 débute la rébellion Touareg au Mali. Les administrateurs maliens conservaient les mêmes pratiques que les administrateurs coloniaux. La question Touareg a été noyée dans le nationalisme triomphant. Les accords n'ont pas été appliqués, et s'en est suivi un cycle infernal de soulèvements, négociations, accords, non application des accords, révoltes armées, répression, etc.

Le Nord du Mali, les terres Touareg sont très riches en ressources naturelles : or, uranium, pétrole, platine, etc. L'Etat accorde de plus en plus de concession à des opérateurs privés.

Les populations sont confrontées à un grave problème d'insécurité (militarisation de la région) et de sécheresse (les troupeaux sont dévastés). Les Touareg voient leurs terres fondre comme une peau de chagrin et devenir de moins en moins vivables.

La question foncière en Kabylie- Wilaya- Région de Tizi-Ouzou - Bouchakour Djamilia

Dans cette région les oliviers et les figuiers sont en voie de disparition. Les ressources ne sont pas protégées et les terres se morcellent. Les populations ne s'intègrent pas aux programmes de développement instaurés par l'Etat. Ils ne sont pas

adaptés à leurs besoins. Les montagnes de Kabylie se vident. Ceux qui restent vivent de leurs pensions, des rentes qui viennent de l'extérieur. Il y a une grave perte de savoir-faire et de transmission aux jeunes générations.

Pour plus d'informations :
La dilapidation du foncier en Kabylie

<http://ddkabylie.unblog.fr/2010/04/15/affaire-de-dilapidation-du-foncier-a-tizi-ouzou/>

Perspectives de développement économiques en Kabylie - Ahmed Cheballa

« C'est l'homme qui crée la richesse et non le contraire ».

Il faut des politiques de gestion raisonnée des ressources naturelles (forêts, barrages). Les oliviers sont une priorité absolue pour le développement socio-économique de la Kabylie. On a aussi trouvé des indices de zinc, d'or, d'uranium. Ces gisements devraient être mis en berne et à n'utiliser qu'en dernier recours.

Il ne faut pas utiliser les énergies fossiles et non renouvelables mais prioriser la force éolienne, l'énergie solaire. Le tourisme doit être développé en cohérence avec les logiques territoriales. On construit trop souvent des citadelles pour une élite internationale.

« On ne peut pas construire une économie saine dans un contexte politique dictatorial ». Or en Kabylie, les modes de gestion des ressources sont de ce type. Les services de sécurité de l'Etat sont arrogants et violents. Les ressources sont détournées de leur région d'origine pour alimenter les villes (eau). Il faut penser les moyens de redonner une autonomie dans la gestion de leur territoire et de leurs ressources aux populations kabyles.

Les défis posés par les changements climatiques aux populations de montagnes de Kabylie.- Kamira Nait Sid

Les populations kabyles sont en première ligne des changements climatiques, même si comme tous les peuples autochtones de montagne, elles ne sont pas responsables de ces changements qui provoquent une alternance de sécheresses et d'inondations. On voit la faune et la flore changer. Le saumon, la truite, les tortues disparaissent. Les singes risquent aussi de s'éteindre suite aux feux.

« Ces dernières années quand je rentre au village, je n'entends plus les grenouilles. Je demande à ma mère si les grenouilles sont comme nos jeunes, si elles sont elles aussi parties en Europe. Elle me dit que depuis 20 il y a plus de 10 sortes d'oiseaux qui ont disparus de nos montagnes ».

Les feux criminels et accidentels ravagent de grandes parties des forêts. En 2007-2009, la Kabylie a été durement touchée par les feux causés par les militaires, pour déloger les « terroristes ».

La Kabylie est aussi en train de se changer en décharge à ciel ouvert. Le plastique est partout. Il n'y a pas de services de traitement des déchets. On voit se développer des maladies de peau et des maladies respiratoires.

L'eau des rivières, faute de traitement est polluée. Les lits des rivières sont exploités de manière anarchique pour la construction des villes.

Face à cette destruction des écosystèmes de montagne, la volonté politique de voter des lois adaptées et de les faire appliquer est une priorité. Il faut se tourner vers les énergies renouvelables. Intégrer aussi dans les programmes scolaires des enseignements qui portent sur « la protection de l'environnement ».

Pour plus d'informations :
Changements climatiques et autres articles sur la Kabylie

<http://www.la-kabylie.com/article-53-Changements-climatiques-Les-pays-africains-appelles-a-adopter-une-position-forte.html>

Le tourisme de masse aux îles Canaries - Miguel Diaz-Reixa

L'archipel des canaries est composé de 7 îles. Elles font partie d'un ensemble cohérent, même si immergé. Les reliefs sous-marins sont nombreux et relient les îles entre elles. Ce sont des ponts naturels. Les colonisateurs ont créé des villes portuaires qui ont concentré les populations de montagne dans des centres urbains. Cela a initié une destruction massive des modes de vie traditionnels.

A partir des années 1960, les banques européennes et les élites économiques ont organisé le tourisme de masse. On a vu apparaître de grands complexes touristiques, hôteliers. Ce sont 12 à 13 millions de touristes qui viennent chaque année, surtout des Allemands et des Anglais. La population locale des 7 îles est estimée à 1,8 millions de personnes, qui sont au service des 13 millions de touristes qui font un usage non durable de nos ressources.

Nos ressources en eau s'épuisent, on voit les puits et les rivières s'assécher. L'eau potable vient du dessalement des eaux de mer (80%), mais elle n'est pas toujours propre à la consommation humaine et nécessite un usage important de pétrole.

L'Union Européenne dénonce régulièrement l'usage « non durable » des ressources sur notre archipel, mais ce sont ces mêmes touristes européens qui viennent les consommer.

Nous sommes une économie assistée, qui vit des aides européennes, alors que tout l'argent qui se génère sur l'île grâce au tourisme repart en Europe. Nous sommes quand même nombreux à travailler dans l'industrie touristique, mais ce sont des emplois précaires, difficiles et mal payés.

Le tourisme de masse prive les populations autochtones de l'accès à leurs ressources et participe à leur dégradation rapide et irréversible.

Ce type de tourisme industriel est une nouvelle forme de colonisation et il est en train d'arriver en Afrique du Nord.

Le projet touristique Zwara Boukmech en Libye - Fethi Benkhalifa (Intervention lue en absence de son auteur)

Le projet Zwara Boukmech a débuté en 2007. Il concerne une zone côtière de la Libye proche de la frontière avec la Tunisie, qui abrite environ 100.000 habitants, en grande majorité Amazighs. Le projet consiste à transformer la région en zone franche (free zone project) afin que le gouvernement libyen, en collaboration avec les Emirats Arabes Unis développe un important complexe touristique. Les langues officielles seront l'anglais et l'arabe. Les populations Amazigh qui vivent depuis des générations sur ces terres se sont révoltées. En 2010 les manifestations ont été durement réprimées. Les revendications portées par les populations locales demandent l'arrêt des travaux.

Débat et conclusions - Atelier changements climatiques et tourisme

« Nous (les populations Amazigh) on dit que la montagne nous appartient et l'Etat dit qu'elle appartient à l'Etat. Notre culture est orale. Il n'y a d'actes, pas d'écrits. La solution se trouve dans la déclaration des droits des peuples autochtones ».

« Dans mon village en Kabylie, tous les adultes sont responsables des enfants. Aujourd'hui, c'est du chacun pour soi. Ce fléau atteint les montagnes. On ne doit pas toujours attendre la puissance publique. C'est aussi nous ».

Les principaux constats :

- Aucun développement ne peut se réaliser dans un climat d'insécurité.
- On ne peut pas développer le Nord sans le Sud et vis versa.
- De nombreux projets de développement portés par les Etats reviennent à éradiquer certaines populations en les expropriant de leurs territoires (amazigh des canaries, de Libye, d'Algérie).
- les Etats continuent à gérer les ressources sur le mode colonial qui consiste à tirer le maximum de profits économiques des ressources sur le court terme sans prendre en compte les intérêts des populations autochtones (politique extractive, économies de rente, cultures d'exportation, tourisme de masse).
- Les projets qui ne reçoivent pas l'aval des populations sont voués à l'échec. Il existe d'importants problèmes de communication entre les administrations, les élus et les citoyens.
- Les Etats ont tendance à transférer la gestion de plus en plus de secteurs à des sociétés privées. Il est de plus en plus difficile pour les populations de demander des comptes.
- Les Etats ont une gestion bureaucratique des ressources naturelles. Les projets présentés sont souvent pas réalisables.
- Les entreprises privées ont développé des stratégies de communication qui leurs permettent de faire du « blanchiment vert ».

Revendications :

- Il faut revoir les actions des Etat dans la gestion des territoires et des richesses naturelles.
- Les populations doivent voir respecter leur droit à la consultation et à l'information.
- Besoin de vulgariser les notions politiques et techniques qui ne sont pas comprises par les populations. Si le langage n'est pas maîtrisé, les populations ne peuvent s'approprier les problématiques qui concernent leurs territoires.

- Les solutions aux changements climatiques seront sociales et politiques et non économiques et militaires.
- Actuellement le processus de dépossession rapide et massif des populations de leurs richesses (savoir-faire, communauté, modes de vie traditionnels, savoirs, etc.) est un facteur d'augmentation de l'insécurité. Les terres qui sont privatisées, polluées participent à ce processus de dépossession et plongent les populations dans l'insécurité. Il faut lutter contre ce processus généralisé de dépossession.

CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

« Il faut préserver les espèces locales, les espèces autochtones, protéger les populations locales, les populations autochtones, elles sont sources de vie ».

« Nous vivons dans des Etats orgueilleux »

A qui doivent d'adresser nos recommandations et revendications ?

- Instances internationales (ONU- Union Européenne, Communauté des Etats Africains)
- Gouvernements (parlements)
- Décideurs locaux
- Partis politiques
- Entreprises
- Médias
- ONG spécialisées internationales
- Aux montagnards

La Forêt

Il faut que les populations demandent à leurs Etats de respecter la convention internationale de Rio (1992) sur la lutte contre la déforestation et la désertification et la protection de la biodiversité.

Le respect des droits humains passe par le droit à vivre sur son territoire d'origine, d'accéder aux ressources, de vivre dans sa culture, de bénéficier d'une autonomie pour assurer cette gestion (autogestion).

Il faut que les territoires de forêt soient habitables, c'est à dire désenclavés pour être vivants économiquement. Les jeunes doivent avoir envie et pouvoir rester.

Les populations locales devraient recevoir des aides économiques qui correspondraient à une partie des revenus générés par l'exploitation de la forêt.

Il faut promouvoir des approches participatives de planification et de gestion avec des procédures claires. La création de coopératives de gestion est une bonne piste pour renouer avec des modes de gestion collective des richesses naturelles et impliquer les communautés.

Les espèces endémiques, menacées (faune et flore) doivent être protégées (Ex : cèdre, arganier, chêne liège).

La protection des espèces menacées ne doit pas se faire de manière à exclure les Hommes des territoires, mais au contraire à les inclure, à les faire participer à la protection des milieux naturels. Il ne faut pas opposer les équilibres naturels et les équilibres humains.

Pour que ces équilibres aient des chances de se réaliser il faut des lois simples et applicables qui prennent en compte les techniques de gestion traditionnelles des richesses.

Le tourisme doit être écologique (écotourisme), c'est à dire respectueux des équilibres locaux. Il ne doit en aucun cas mener à folkloriser les modes de vie des populations locales.

L'eau

L'eau n'est pas une marchandise ni un bien marchand. On ne devrait pas octroyer des permis d'exploitation et de marchandisation de cette ressource.

Les populations devraient systématiquement pouvoir participer à l'élaboration d'un cahier des charges quand un projet d'exploitation s'implante sur leur territoire. Les études d'impact devraient être réalisées par des organismes indépendants et non par les entreprises elles-mêmes.

On pourrait penser à créer un organisme indépendant mais reconnu par l'Etat vers lequel les riverains pourraient se tourner en cas de problème avec l'Etat ou une entreprise.

Au cas où un projet d'exploitation de l'eau s'implante, les populations doivent bénéficier d'un accès privilégié à leur eau (barrage, embouteillage, etc.), à des indemnités et à une politique renforcée de développement locale.

L'eau est une ressource fragile et il faut penser favoriser des politiques de récupération et de recyclage (usage domestiques, agriculture, tourisme, entreprises).

Les populations de montagne ont de plus en plus besoin de micro barrages pour gérer les périodes d'inondation et de sécheresses. Elles devraient également être encouragées à retourner vers les modes traditionnels de gestion de l'eau (ex : traitement des eaux avec des roseaux).

Les mines

Les mines sont un facteur de destruction des équilibres écosystémiques. C'est pourquoi il est important d'interdire l'exploitation minière dans des territoires où il existe des écosystèmes fragiles.

Les mines dites orphelines, c'est à dire fermées et abandonnées sont des zones dangereuses qui doivent être sécurisées et fermées.

Les populations doivent être parties prenantes de la gestion des projets miniers et elles devraient aussi recevoir des compensations en cas d'exploitation des ressources sur leurs territoires.

Les pollutions doivent être mesurées régulièrement et par le biais d'organismes indépendants.

La priorité d'embauche devrait être assurée pour les populations locales

La propriété du sous-sol qui revient à l'Etat lui permet de distribuer des concessions et d'exploiter lui-même les ressources. Les Etats doivent aussi respecter leurs engagements internationaux concernant la protection des populations autochtones.

La production minière à grande échelle sur un mode industriel ne doit pas concurrencer les petites mines artisanales qui permettent la survie des populations locales. Les droits des communautés dans le secteur minier doivent être précisés.

Les grandes entreprises doivent respecter les lois et traiter leurs rejets qui causent des dommages importants (déchets solides, air, eau).

Foncier, changements climatiques et tourisme

De nombreux sites classés et sacrés sont actuellement menacés de disparaître. Il s'agit d'un patrimoine historique et culturel de première importance. Ce sont des ruines archéologiques, des peintures rupestres, des grottes, etc. Les ministères de la culture doivent jouer leur rôle de préservation de ces sites.

Dans tous les pays d'Afrique du Nord mais particulièrement en Tunisie et en Libye, la culture Amazigh est menacée. Il convient de l'étudier et de la protéger. Plusieurs villages devraient être classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO, afin d'éviter leur folklorisation.

Il est important que les noms des lieux soient rétablis pour reprendre leur forme originelle, afin de « restaurer l'histoire, la mémoire de nos montagnes ».

Il importe de favoriser toute politique et initiative qui fait la promotion du respect des modes de gestion démocratiques, de la biodiversité contre les monocultures, de la récupération des semences endémiques, des programmes d'aide aux populations rurales montagnardes. Les territoires montagnards ne doivent pas être des zones militarisées, mais des espaces habités par des populations qui garantissent elles-mêmes la sécurité sur leurs territoires.